

CAMPAGNE DE POSTES BIATSS 2014

Données EMPLOIS et EFFECTIFS (observation au 1er novembre 2013)

Personnels fonctionnaires BIATOSS : 772 agents dont 68 appartenant au corps des bibliothèques SCD et 6 fonctionnaires du corps médical et paramédical (ASSIST Sociale, Infirmière)

Répartition de ces personnels fonctionnaires:

- 24,6 % Cat A (Ingénieur de Recherche, Ingénieur d'Etude, Assistant Ingénieur, Attaché et Attaché principal d'Administration de l'Education Nationale et de l'Enseignement Supérieur, Conservateur) incluant les 5 emplois fonctionnels (DGS, AC et 3 Administrateurs)
- 28,25% Cat B (Technicien RF, Secrétaire Administratif ENES, Bibliothécaire et Bibliothécaire adjoint spécialisé)
- 47,15% CatC (Adjoint Technique Recherche Formation, Adjoint Administratif ENES, Magasinier)

Masse salariale estimée = 39 M€ (MSE : coût chargé moyen constaté 2012 avec primes) ;

IGR = 94 150 €, IGEI = 72 661 €, ASI = 52 933 €, APAENES/ AAENES = 68 530 €, CONS = 98 927 €
TECH = 51 206 €, SAENES = 48 514 €, BIB = 56 266 €, BIBAS = 52 541 €
ATRF = 36 420 €, AAENES = 36 921 €, MAG = 38 308 €

Diplôme minimal requis pour concours ITRF : IGR = doctorat, IGE = Master/licence, ASI = DUT/BTS, TECH = Bac, ADT = CAP ou sans diplôme

Répartition des fonctionnaires par BAP

- 4,12 % BAP A (Sciences du vivant),
- 1,46 % BAP B (Sciences chimiques et Sciences des matériaux),
- 1,73 % BAP C (Sciences de l'ingénieur et instrumentation scientifique),
- 0,53 % BAP D (Sciences humaines et sociales),
- 8,90 % BAP E (Informatique, statistique et calcul scientifique),
- 3,59 % BAP F (Information, culture, documentation, communication, édition, TICE),
- 19,52 % BAP G (Patrimoine, Logistique, Prévention et Restauration),
- 60,16 % BAP J (Gestion et pilotage) personnels de l'ASU inclus.

Focus sur la répartition en BAP/catégorie : BAP G = 8,9 % Cat A, 14,1 % CatB et 77 % Cat C
BAP J = 20,5 % Cat A, 31 % CatB et 48,5 % Cat C.

Personnels ANT

- 31 ANT en CDI = soit 1 M€ de MSE. (Rappel de la titularisation par concours réservés dits Sauvadet en 2013 = 19 CDI de l'UNS dont 15 CDI catC, 1 CDI catB, 3 CDI catA)
- 200 ANT en CDD non affectés dans des laboratoires ayant un contrat année universitaire 2013-2014 (5,5 M€ de MSE), dont 70 % sont financés par l'établissement (30% restant sur ressources propres des composantes : taxe d'apprentissage, formation en alternance, formation continue ...)
 - Répartition des ANT CDD par catégorie : 18%Cat A, 8%Cat B, **74% CatC**
 - Répartition des ANT CDD par BAP : 1 % BAP E, 6% BAP F, 21 % BAP G, **72 % BAP J**
- ANT en CDD sur ressources affectées type contrat de recherche majoritairement en BAP A à E

Analyse par fonction du potentiel BIATSS de l'UNS

Points principaux de l'analyse des IGAENR :

- 53% du personnel sont affectés à des fonctions de « support »
- 47% du personnel sont affectés à des fonctions de « soutien » qui constituent notre cœur de métier et qui devraient prévaloir.

Définitions des fonctions support = Gestion financière et comptable (GFC), Gestion des ressources humaines (GRH), Patrimoine, Systèmes d'information, Services généraux et intérieurs incluant certaines fonctions logistiques, Communication, Juridique, Secrétariat de direction. Personnels relevant des BAP E, F, G et J.

Définitions des fonctions soutien = administration des formations (gestion des services enseignants et scolarité), soutien à l'enseignement, soutien à la vie étudiante, soutien à la recherche, soutien à l'innovation et la valorisation recherche et pédagogie, documentation, communication scientifique et aide au pilotage des établissements, des formations et de la recherche.

Focus sur l'affectation des personnels BIATSS de l'UNS dans les départements de formation des composantes, les services d'appui à l'innovation pédagogique, les services de scolarité et à la DEVE. Personnels relevant des BAP A, B, C, D, E, F, J.

- **22 %** des fonctionnaires BIATSS de l'UNS (10% de CatA, 34 % CatB, **56 % CatC**)
Répartition : 36 % pour les missions de formations (BAP A à F) et **64 %** pour l'administration des formations (BAP J)
- 22 ANT en CDI dont **80%** pour l'administration de la formation BAP J
- 80 ANT en CDD dont **78 % de cat C**

Focus sur l'affectation des personnels BIATSS de l'UNS dans les laboratoires et à la DIRVED.

Personnels relevant des BAP A, B, C, D, E, F et J

- **11,4 %** des fonctionnaires BIATSS de l'UNS (**45 % Cat A**, 30 % CatB et 25% Cat C)
Répartition : 30% pour administration de la recherche (BAP J) et **70%** pour les missions BAP scientifique (BAP A à F)
- 6 ANT en CDI = 3 administratifs (ICN, Espace, EA I3M) et 3 recherche (IBV, IPMC, I3S)
- ANT sur contrats de recherche

Conclusions essentielles : précédente politique de ressource humaine principalement axée sur un important recrutement de personnels de cat C avec mise en place de procédures administratives très peu dématérialisées et très peu mutualisées au niveau des composantes et des laboratoires engendrant l'intervention multiple de personnels dans la gestion des ressources humaines et la gestion financière et comptable et l'administration des formations. Recrutement de personnels non titulaires de catA sur contrat non indicé.

Projet de Politique Ressource Humaine de l'UNS 2014

Principes généraux

- Ne pas figer le mode d'organisation en l'état en maintenant systématiquement un poste de titulaire à la mission sortante et au niveau de recrutement sortant.
- Effectuer un repyramidage par rehaussement des fonctions TECH vers ASI et ATRF vers TECH.
- Mettre en œuvre une politique de site pour l'ensemble des missions réalisées hors central.
- Appliquer scrupuleusement la grille de recrutement des ANT en CDD mise en place juin 2013

Information sur les concours ITRF en termes de profilage plus ou moins possible selon le corps de recrutement et conséquences en termes d'affectation.

Les demandes de concours niveau IGR, IGE et ASI peuvent et doivent être profilés en termes de fonctions et d'affectation. Les concours inter-académiques de cat B et de cat C conduisent à des interclassements des candidats principalement pour les BAP J, G et F d'où la nécessité de très bien former les personnels de l'UNS (titulaire et ANT). Ces concours rendent inutile la pré-localisation précise des lauréats impossible car leur affectation automnale va dépendre grandement de leurs compétences, de la mise au mouvement interne estivale du poste et voire du recrutement par mutation externe de titulaires. L'objectif est bien de rechercher la meilleure adéquation poste/personne tout en prenant en compte les vœux de mobilité et d'affectation des personnels.

Soutien Recherche

- Appui support administratif à la gestion de la recherche par mutualisation de gestionnaires plutôt de niveau Cat B, rationalisation des processus, et non affectation systématique de personnels de cat C dans chaque labo en conformité avec les préconisations des IGAENER et avec les conclusions de la mission « recherche » pilotée par M. Tobias SCHEER.
- Appui renforcé à la recherche par affectation de BIATSS techniques niveau TECH minimum sauf cas particulier. Déterminer la part Formation dans les profils de poste ITRF avec une affectation dans un département de formation dès 2014.

Soutien Enseignement

- Faire évoluer l'offre de formation en réduisant sa complexité qui a un fort impact sur les besoins en scolarité et faire évoluer les procédures en termes de gestion administrative (gestion des enseignements, des services, des notes ...). Mettre en cohérence APOGEE et GEISHA et développer des compétences de pilotage sur chaque Campus. Limiter le recrutement de catC en scolarité sauf en cas de besoin urgent de stabilisation d'un service par un titulaire.
- Maintien des moyens dédiés au soutien à l'enseignement et à la vie étudiante hors scolarité
- Volonté de recruter de BIATSS techniques niveau TECH minimum. Déterminer la part Recherche dans les profils de poste ITRF avec une affectation dans un laboratoire dès 2014.

Fonctions Support

- Réduire le déséquilibre constaté entre logistique et maintenance : Evolution à faire en logique de site pour ces deux grandes fonctions.
- Nombre important d'ANT accueil, entretien, sécurité: Evaluer la possibilité de solutions alternatives par externalisation partielle ou totale des fonctions d'entretien, d'accueil et de sécurité.
- Nécessité de la présence sur site d'un personnel titulaire de Cat A avec fonction de pilotage et de suivi des prestations externes des entreprises.
- Renforcer l'appui administratif (BAP J) sans passer forcément par le maintien systématique de personnels de cat C. Re-pyramider les fonctions en n'ouvrant pour 2014 qu'un minimum de concours en pied de corps afin d'apporter plus d'expertise et d'aide au pilotage dans la gestion administrative.
- Conduire une réorganisation en profondeur des services de l'Université pour les fonctions support sous l'autorité de Madame la directrice générale des services.

Demandes BIATSS 2014

63 supports vacants ou susceptible d'être vacant de fonctionnaires en septembre 2014 (retraite, mutation externe, poste non pourvu en 2013 ...).

Répartition par corps : IGR 5%, IGE/AAENES 5%, CONS 3%, ASI 6%, TECH/SAENES 29%, BIBAS 3%, ATRF/ADEANES 46%, MAG 3%

MS estimée (MSE) sortante = 3 M€. Remarque : la masse salariale en coût moyens chargés est à considérer comme un indicateur permettant d'estimer les demandes d'ouverture de concours 2014 et leur répartition par corps). MSE sortante IUT (516 k€),

Ventilation par fonctions des 2,550 M€ de MSE sortante hors IUT:

- 15,4 % pour le soutien à la recherche
- 36,1 % pour soutien enseignement hors scolarité
- 14,6 % pour soutien scolarité
- 33,9 % pour fonctions supports

ETAT des demandes :

- 165 demandes de postes de fonctionnaires pour des missions pérennes dont 10 déjà arbitrées favorablement en 2013 mais non pourvus. Sur ces 10 demandes, la proposition est d'ouvrir les 3 concours de catégorie A (IGR et 2 IGE soit 240 k€) et d'appliquer la politique RH 2014 aux demandes ASI, TECH et ADT.

Modalités d'évaluation des demandes.

Dépôt sur serveur UNS des demandes argumentées. Priorisations par les composantes. Demande aux conseils centraux d'évaluer les demandes de recrutement de personnel niveau IGR, IGE, ASI et TECH en considérant la pertinence du niveau de recrutement et du profil. Profilage précis du poste associé à une affectation pour les postes d'IGR, IGE et potentiellement ASI.

Les demandes de postes de catégorie A et B pour la campagne 2014 en soutien recherche ayant été notées A et B par les conseils de gestion, les demandes du SCD et de la DIRVED ont été évaluées par BAP par le CS.

Les demandes de postes de catégorie A et B pour la campagne 2014 en soutien assistance à l'enseignement et assistance à la vie étudiante ayant été notées A par les conseils de gestion, les demandes du SCD, des services communs et de la DEVE ont été évaluées par BAP par le CEVU.

Les demandes de soutien scolarité n'ont pas été évaluées ni par le CS ni par le CEVU compte tenu du caractère « gestion administrative » des profils.

Remarque : demandes en BAP A à F distinctes voire concurrentes déposées par des départements de formation et des laboratoires démontrant la nécessité d'une concertation en amont des structures demandeuses.

PROPOSITIONS OUVERTURE CONCOURS BIATSS - CAMPAGNES 2014

Compte tenu des avis des deux conseils centraux, des orientations de la politique RH décrites plus haut et des données budgétaires, nous pouvons émettre les propositions d'ouverture de concours pour 2014 suivant le tableau ci-joint.

En fin de campagne de recrutement, ces propositions aboutiraient aux répartitions suivantes :

Répartition par corps : IGR 2%, IGE/AAENES 15%, CONS 4%, ASI 21%, TECH/SAENES 29%, BIBAS 2%, ATRF/ADEAENES 23%, MAG 4%

Ventilation de la MSE hors IUT des propositions d'ouverture de concours hors cat C :

- 28,3 % pour le soutien à la recherche
- 36,7 % pour soutien enseignement hors scolarité
- 5,4 % pour soutien scolarité
- 29,7 % pour fonctions supports

Conclusions principales :

- Plus de soutien recherche
- Maintien du soutien enseignement et vie étudiante
- Soutien marqué aux demandes de recrutement permettant un début de repyramidage des postes BIATSS

La liste définitive des concours ne sera arrêtée qu'après une évaluation fine du coût réelle en masse salariale, des arbitrages budgétaires 2014 et de l'ouverture éventuelle de quelques concours réservés aux éligibles « Sauvadet » en catégorie A et/ou B.